

à ses observations ; clarté qui n'est pas toujours l'effet de la multitude & de l'abondance des paroles. Dans ce qu'il dit dans la seconde partie de l'ouvrage sur *les loix ecclésiastiques*, il tombe presque dans un excès contraire. Dans plus d'un endroit on est arrêté par un lachisme qui fait souhaïter des développemens & des explications. Je ne fais si ce qu'il dit de l'état de la hiérarchie, est toujours parfaitement exact, & s'il n'en a rien pris dans les écrits d'un certain parti. Ce qu'il y a de sûr, c'est que tout le monde n'en fera pas content, & que bien des gens regarderont le grand corps de l'Eglise foiblement resserré & la précieuse union peu assurée, si les choses sont absolument dans l'état que l'auteur suppose (a). Il se trouve cependant dans ce qu'il disserte sur cette matière, d'excellentes réflexions. Telle est incontestablement la suivante sur le ministère établi par J. C. pour la défense & la conservation de la foi. " Quel  
 „ autre ministère que celui qu'il a établi,

---

(a) On trouvera d'autres inexactitudes que je n'ai pas jugé à propos de relever, parce qu'elles sont absolument étrangères à la matière que l'auteur traite. Par exemple, *L'empire de la Chine le plus ancien des gouvernemens* p. 46. (Le gouvernement de la Chine a changé plusieurs fois ; & sa haute antiquité est parfaitement fabuleuse, comme tous les gens instruits en conviennent aujourd'hui). *Ces loix de gravité, de projection ; cette densité du soleil calculée* p. 116, sont des idées que l'auteur a adoptées sur parole, & en faveur desquelles son suffrage ne prouve rien &c.